



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : La Réunion

Question écrite n° 118679

Texte de la question

Mme Huguette Bello alerte M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la situation préoccupante de la périnatalité à La Réunion. Les chiffres sont édifiants : la mortalité périnatale est deux fois supérieure à celle de la France continentale. On dénombre trois fois plus de décès consécutifs à un accouchement puisque, selon l'Inserm, en 2009, on a dénombré 26,4 décès pour 100 000 naissances à La Réunion alors que ce ratio est à 7,6 au niveau national. De plus, 12 % des bébés nés à La Réunion sont des prématurés ; ce taux est moitié moindre dans l'Hexagone. Ces chiffres amènent à s'interroger sur les causes de cette situation et notamment sur le suivi des grossesses. Il semblerait que le plan périnatal 2005-2007 dont l'objectif était précisément de réduire la mortalité périnatale de 15 % et la mortalité maternelle de plus de 40 % ne soit pas appliqué à La Réunion selon les modalités prévues. Il apparaît qu'une forte proportion des futures mères n'est pas orientée vers l'entretien prénatal avec une sage-femme. Pourtant cet entretien permet de délivrer à chaque femme enceinte une information médicale personnalisée et de prévenir l'apparition de troubles ou de certaines pathologies obstétricales. De même, cet entretien est l'occasion de dépister les vulnérabilités psycho-sociales, lesquelles constituent le premier facteur de complications périnatales. Fortement préconisé par les spécialistes, cet entretien prénatal, qui s'ajoute aux sept examens prénatals obligatoires, doit constituer la première séance de préparation à la naissance. Elle lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il compte prendre pour que les futures mères de La Réunion soient systématiquement orientées vers cet entretien prénatal et puissent bénéficier, elles aussi, d'une offre de soins complète.

Données clés

Auteur : [Mme Huguette Bello](#)

Circonscription : Réunion (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118679

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 septembre 2011, page 10246

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)